



## PRÉSIDENCE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **Conseil d'Administration du 20 décembre 2013**

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la motion suivante :

La proposition de nouvelle nomenclature pose un problème évident de calendrier. Elle nous oblige à revoir nos nouvelles maquettes à moins d'un an de leur mise en place, avec les problèmes que cela entraîne à différents niveaux : publication des brochures d'information, lisibilité, précision et attractivité de l'offre sur APB. Nous constatons par ailleurs qu'un nombre important de mentions qui concernent notre université ne satisfont en rien aux exigences de lisibilité mises en avant par le ministère. Au contraire, cette nomenclature pose des problèmes de visibilité et de lisibilité pour les étudiants, pour les employeurs. Les intitulés de mention ne correspondent pas aux standards internationaux, en particulier européens, et risquent donc de freiner considérablement la mobilité étudiante autant entrante que sortant.